

**Passation de pouvoir au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

## **Éviter le précipice budgétaire et retrouver une ambition pour le service public de l'ESR**

Le nouveau gouvernement a enfin été présenté le 21 septembre. Sans surprise, la barre est mise à droite toute. Pour le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR), qui demeure le 3<sup>ème</sup> budget de l'Etat, si un ministre de plein exercice était une nécessité, la nomination de Patrick Hetzel ne présage d'aucune rupture avec les politiques menées par les précédents gouvernements. Le nouveau ministre connaît en effet bien l'ESR et il a porté - en tant que conseiller du premier ministre, DGESIP ou encore député - nombre de dossiers, au chapitre desquels la mise en place en 2009 de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et des responsabilités et compétences élargies (RCE) que le SNESUP-FSU a largement combattues et dont il demande toujours l'abrogation.

Faut-il également rappeler sa contribution récente, en tant que député, à une proposition de résolution tendant à la "création d'une commission d'enquête relative à l'entrisme idéologique et aux dérives islamo-gauchistes dans l'enseignement supérieur" (déposée à l'Assemblée nationale le mercredi 24 avril 2024) ? Le SNESUP-FSU reste intransigeant devant de telles provocations et rappelle que vouloir encadrer l'expression des universitaires et les débats au sein des universités revient non seulement à stigmatiser les universitaires mais plus encore à attaquer frontalement leur liberté d'expression et leurs libertés académiques. L'indépendance des enseignant-es-chercheur-ses (EC), principe consacré par le Conseil constitutionnel, est un des fondements de leur capacité à produire du savoir et à le diffuser. Nul ne saurait le remettre en cause.

Pour commencer, le ministre devra obtenir les moyens budgétaires permettant à l'ESR d'assurer ses missions alors que la part du budget de la MIREs dans le budget de l'Etat n'a jamais été aussi faible<sup>1</sup>. Le SNESUP-FSU rencontrera dès que possible le ministre pour poser ses exigences et lignes rouges et lui rappeler les 8 mesures d'urgence qu'il porte pour l'ESR<sup>2</sup> en cette rentrée et pour l'avenir. Ces mesures nécessitent un budget ambitieux pour réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur et le développement d'une recherche libre et indépendante des lobbies.

*Paris, le 23 septembre 2024*

---

1 Inférieure à 6 % pour la cinquième année consécutive contre 6,8 % en 2011 pour la Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur qui regroupe notamment les budgets des établissements d'enseignement supérieur, des CROUS et des organismes de recherche de différents ministères.

2 <https://www.snesup.fr/programme-du-snesup-fsu-8-mesures-pour-le-service-public-de-lesr-0>